











Rapport Moral



L'année 2012 avait été une année de préparation, comme on l'a dit à la dernière assemblée générale. 2013, année du 70ème anniversaire de notre association, a

été une année de concrétisation.

Je veux mettre en lumière trois réalisations, même si, bien entendu, nous avons poursuivi nos activités habituelles.

Le premier projet réalisé est celui de l'appartement-relais. Cela fait plusieurs années qu'on en parle, qu'on y travaille, qu'il s'agisse de sa conception, de la recherche de financements, de l'obtention d'agréments. Et voilà qu'il est concrètement là ! Dans le 13ème arrondissement de Paris, un bel appartement meublé, accueillant 3 jeunes patients en réinsertion. Les recherches de financement ont été menées dans toutes les directions : subventions, opérations de terrain pour démarchage récolter des dons, de commerçants pour le mobilier, le matériel, la vaisselle.... conventions de répartition financière avec les partenaires du projet. Le logement a été choisi, puis a fait l'objet d'une convention avec le bailleur, Paris Habitat, et aménagé grâce à une équipe de jeunes bénévoles de Guy Renard et de l'ESAT des Colombages. Les occupants ont possession de leur appartement à partir de L'inauguration officielle, avec juillet 2013. signatures des conventions, a été célébrée le 25 septembre 2013, à la Mairie du 13ème, en présence du Maire, du directeur général de la

Fondation SEF et de la directrice de la clinique Georges Heuyer, du représentant de Paris Habitat, de l'équipe de Guy Renard bien sûr, et de nombreux puissance invitante. participants, représentant les organismes partenaires et amis de notre association. Autour de l'équipe de la clinique, qui travaille avec l'équipe jeune de Guy Renard, depuis plusieurs années, sur ce projet, j'ai plaisir à souligner que c'est au total une quinzaine de personnes et de jeunes bénévoles qui sont intervenus aux différents stades de réalisation. Cet appartement-relais est une chose faite, qui fonctionne. Attendons d'avoir un peu de recul, pour apprécier si ce dispositif mérite d'être développé, en partenariat avec d'autres établissements de la Fondation.

Le deuxième projet qui nous tenait à cœur, était celui de représenter les jeunes malades dans les établissements de santé. septembre 2012, après une procédure de demande qui n'allait pas de soi, Guy Renard a obtenu l'agrément de l'Agence régionale de santé de l'Île de France, pour représenter les en participant aux commissions usagers, spécialisées (les Commissions des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge), internes aux établissements hospitaliers. Nous avons bien sûr souhaité donner la priorité aux établissements de la Fondation Santé des étudiants et, fin 2013, trois membres de Guy Renard, participent aux commissions des cliniques Georges Heuyer et Edouard Rist et du Centre de Varennes-Jarcy. Nous comptons étendre cette activité auprès d'autres établissements parisiens de Fondation, notamment la clinique de Sceaux. Mais il n'est pas si facile de trouver des représentants, motivés et disponibles car, audelà de la participation à des réunions, il s'agit de nouer des contacts réguliers avec les patients eux-mêmes. L'expérience de la région parisienne servira de témoin et de précédent, pour développer cette activité auprès d'établissements de province.

Le troisième projet consistait en une rénovation de notre principal outil de communication : notre Site Internet. Vous savez qu'il avait considérablement développé le nombre de ses visiteurs (plus de 10 000 par mois) mais ce succès quantitatif, ainsi qu'un contenu paradoxalement trop riche diversifié, avait fini par nuire à nos objectifs, attirant des publics qui n'étaient pas exactement les nôtres, mais plutôt ceux des maisons départementales des personnes handicapées, pas particulièrement étudiants ni jeunes. Le site a été rénové, son matériel modernisé, sa navigation a été simplifiée, le contenu plus adapté à nos adhérents potentiels, avec des thèmes relatifs au droit de la santé, à la protection sociale et au monde étudiant. Un tel changement ne va pas de soi et demande du temps. Il a été progressif pour s'achever en septembre 2013. Il y a donc eu une période de décélération des visites. On assiste maintenant à une remontée de ces visites, de la part d'un public plus étudiant, avec des questions plus ciblées. Parallèlement, Guy Renard effectue un gros travail de notoriété sur les réseaux sociaux, puisqu'ils sont aujourd'hui incontournables, notamment chez les jeunes.

Avec ces trois réalisations, vous voyez que nos orientations, destinées à pérenniser notre Association, en nous tournant vers les jeunes malades et handicapés, ne sont pas seulement des objectifs théoriques. Nos orientations se

concrétisent. Progressivement, à chaque fois après un travail de préparation en profondeur. Car vous voyez bien quelle est la difficulté. Naguère Guy Renard bénéficiait d'adhésions au fil de l'eau, sans discontinuité : on sortait des établissements de la Fondation, où l'on adhérait déjà à une structure associative étudiante, et tout naturellement, on poursuivait au sein de l'Association Guy Renard. De nos jours, les jeunes malades, qu'ils soient dans la Fondation ou dans les Universités, ne sont plus membres d'une association dédiée. On ne peut les approcher, et les intéresser, que de façon quasi individuelle, au moyen des outils modernes d'information et d'échange dont ils ont l'habitude. C'est ce que l'on fait, quotidiennement, patiemment, progressivement, et résolument. C'est une action qui porte ses fruits, encore limitée, en espérant que la récolte sera bientôt plus abondante.

Guy Renard poursuit aussi ses actions de communication, auprès d'associations dont l'objet est susceptible d'intéresser nos jeunes adhérents, ou dont le public est intéressé par Guy Renard. Je cite, pour 2013, l'Association Vivre Emergence, qui travaille l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse : deux fois par Guy Renard propose aux jeunes handicapés de répondre à leurs questions, pendant le salon professionnel organisé par le CIDJ. Aux côtés de « Droit au Savoir », dont Guy Renard est membre, notre association anime, au Salon Admission Post Bac, stand destiné aux lycéens handicapés souhaitant faire des études à l'université. Et l'association Guy Renard, soucieuse de s'intégrer dans l'environnement géographique de son siège, participe au Forum des associations du 14ème arrondissement, où elle rencontre habitants, élus locaux et partenaires associatifs.

Mais vous le savez aussi, je le dis à chaque fois que l'occasion m'en est donnée, si nous œuvrons pour l'avenir, nous n'oublions ni notre histoire, ni le présent. Notre histoire, ancienne et présente, ce sont nos adhérents les plus anciens. Anciens malades tuberculeux pour la plupart, venant d'établissements Fondation Santé des Etudiants, qui ont changé d'affectation, voire qui ont disparu. Notre journal trimestriel est le trait d'union qui leur permet d'avoir, et de donner, des nouvelles ; de connaître les activités de l'association, d'y participer le cas échéant. A Paris, notamment, les visites de musées et expositions se poursuivent : il y en a eu quatre en 2013.

Anciens et plus jeunes, à la fois. C'est cette image intergénérationnelle qu'offrent justement les animateurs de Guy Renard, bénévoles ou salariés. Notre secrétaire général, Fernand Mary, aidé des anciens qu'il sait mobiliser, et de nos jeunes et talentueux chargés de mission: Henry Tea, Guillaume Baulande, puis Sandrine Njimi-Tondji, qui l'a remplacé. Vincent, travaille avec eux qui développement du site Internet. Nos trésoriers, Claude Tessier depuis longtemps mais aussi, depuis l'année dernière, Alexis Fache. Et encore, au sein du Conseil d'Administration, les aînés, Jan-Pierre Delaville, Paul Thévenin, Bernard Scemama, voisinent avec notre jeune Vice-Présidente, Marie Fontaine. Et tous les autres qui, ponctuellement, animent des actions de terrain pour récolter des dons, ou participent aux réunions des CRUQPC (voir cidessus). En votre nom, je veux les remercier tous.

4-1

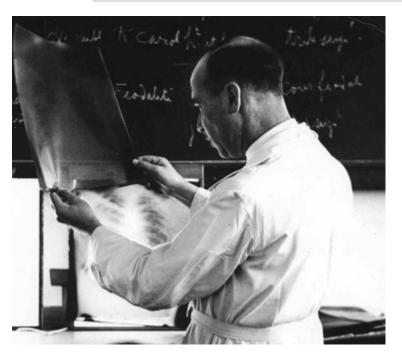
Jacques FERSTENBERT

Sommaire

Rapport Moral	3
Historique de l'Association Guy Renard	3
Composition du Conseil d'administration	10
Organigramme	11
Groupes de travail	11
Partenaires	12
Permanence	13
L'information en Droit de la santé et en protection sociale pour tous	15
Une permanence dédiée à son public	16
Une permanence recentrée sur ses domaines d'activité	18
Les étudiants et leur utilisation de la permanence Guy Renard	20
Appartement-Relais	22
Soigner et réinsérer par le logement	23
La naissance du dispositif Appartement-Relais	27
Bilan d'exploitation pour 2013	28
Tableau : Bilan Appartement Relais	28
Représentants des usagers	29
Mise en place	30
La représentation au sein des établissements de santé	32
Bilan de l'action	33
Communications	34
La rénovation d'un site adapté aux jeunes malades et handicapés	35
Le site internet Guy Renard	35
Une communication unique et transversale	39
Le développement des réseaux sociaux	
Les adhérents de Guy Renard	41
Le Journal Guy Renard	42
Visites culturelles	
Rapport financier	43

	Mot du trésorier	.44
	Tableau n°1 : Compte de résultat 2013	.45
	Tableau n°2 : Compte Appartement-Relais 2013	.46
	Tableau n°3 : Résultat cumulé	.46
	Tableau n°4 : Bilan au 31 décembre 2013	.47
	Tableau n°5 : Budget Prévisionnel exercice 2014 et variation de trésorerie	.48
C	rédits	.49
R	emerciements	.50

Historique de l'Association Guy Renard



La naissance de l'Association Guy Renard n'est dissociable, ni de la Fondation Sanatorium des Etudiants de France (devenue Fondation Santé des Etudiants de France¹ en octobre 1961), ni de l'AES (Association des Etudiants en Sanatorium)² qui regroupait les étudiants malades.

Face aux difficultés liées à la reprise des études, la recherche d'un emploi ou d'un logement rencontrées par plus d'un millier d'anciens malades membres de la Fondation, le projet de créer une Association les

1 http://www.fsef.net/

La Fondation santé des étudiants de France a été créée par l'UNEF en 1923 pour faire face au problème aigu de la tuberculose, qui exigeait un traitement de longue durée et rendait la poursuite des études difficile. Aujourd'hui elle regroupe 11 établissements sanitaires et 8 structures médico-sociales permettant aux jeunes malades de pouvoir ,tout en étant soignés, continuer leurs études.

regroupant émergea dès 1942. Parmi les fondateurs du projet et de l'association figuraient le Docteur Daniel Douady (Directeur Général de la Fondation) le Docteur Marcel Robin, le Docteur Raymond Thibier, le Docteur Yves Bouvrain (Professeur agrégé de médecine), le Docteur Cohen, le Professeur Edouard Perroy, Messieurs Alfred Rosier, Maurice Jacques, René Martin, Monsieur Bernard Vrillon, juriste (à qui l'on doit la rédaction des statuts).

Sa naissance officielle date du 10 mars 1943 par le dépôt d'une déclaration à la Préfecture.

Par la suite, celle-ci sera déclarée d'Utilité Publique par décret du 12 août 1950.

Le 1er septembre de cette même année est crée et agrée le premier dispensaire Guy Renard (il se trouvait rue de Quatrefages à Paris). En novembre paraît le premier bulletin d'information de l'Association³.

En Mai-juin 1953, Guy Renard et le Dispensaire s'installent dans l'immeuble du 11 rue Joanès à Paris⁴.

L'Association comptait jusqu'à 8 500 adhérents (aujourd'hui elle en compte quelque 1200) parmi lesquels ont figuré des hommes et femmes illustres⁵ comme Roland Barthes, le dessinateur Flip (qui nous légua ses droits d'auteurs sur les milliers de renards et renardeaux qu'il dessina pour l'association...),

-

² L'Association des Etudiants en Sanatorium, créée en février 1935, joua un quadruple rôle : accueil des nouveaux malades, organisation des loisirs, syndicat des malades vis-à-vis de la Direction, représentation des malades sortis de l'établissement. Elle publia la revue « Existence » qui deviendra une revue littéraire de renom sous la direction de Sylvain CONTOU et Max-Pol FOUCHET. Elle deviendra l'AGES (Association générale des Etudiants en Sanatorium puis l'AGE Santé.

³ Auparavant, de 1948 à 1949, c'était la Revue « Existences », publiée par l'A.G.E.S. (Association Générale des Etudiants en Sanatorium),qui accueillait les informations intéressant Guy Renard et les Anciens.

⁴ Juin 1985 marque la fin d'activité du dispensaire et la vente de l'immeuble rue Joanès (sauf le local du siége de l'Association qui est toujours dans cet immeuble)

⁵ Elle en compte toujours!



Max Pol Fouchet, pour n'évoquer que les personnes décédées, M. de Kemoularia (successivement chef de Cabinet de Paul Reynaud, administrateur de Paribas, représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU Dag Hammarskjöld, Représentant de la France au Conseil de Sécurité de l'ONU,) de nombreux médecins, avocats, diplomates, professeurs d'université, ministres, et même des présidents de républiques africaines...

Les Présidents de l'Association :

Dr Daniel DOUADY (depuis mars 1943)

Michel COUTURAUD (1946 - avril 1957)

Gérard BOULANGER (avril 1957 - mai 1958)

Dr Paul MORIN (mai 1958 – mars 1959)

Pierre LEMAIRE (mars 1959 - mars 1964)

Jean GARRIGUES (avril 1964 – janvier 2005)

Jacques FERSTENBERT (juin 2005 – à aujourd'hui)

L'Association était donc autrefois presque exclusivement consacrée à la tuberculose. Elle permettait (et permet toujours) de constituer un lien entre tous ceux et toutes celles ayant passé de longues années en sanatorium.

Elle était surtout d'un grand secours pour préparer à la sortie de cure.

Elle proposait des consultations médicales dans son dispensaire (celui-ci assurait chaque année une consultation gratuite à tous les membres et proposait par ailleurs des consultations de cardiologie, de pneumode médecine générale, phtisiologie, dermatologie, de rhumatologie, d'urologie, de pédiatrie, de gynécologie, etc.), disposait d'une caisse d'entraide particulièrement utile et « active » (en 1960 on comptait plus de 222.000 NF de prêts et 34.000 NF de dons depuis sa création), aidait les jeunes étudiants et travailleurs à trouver un logement, donnait des conseils juridiques divers et variés. De plus, elle permettait aux adhérents par le biais du « roman de renard » de se donner des nouvelles (cette partie du journal annonce toujours en effet des recherches d'anciens amis, des mariages, des décès, des naissances).

L'entraide d'abord morale puis matérielle a toujours été le mot d'ordre de l'Association.

Sa vocation depuis maintenant 65 ans est de répondre aux problèmes des jeunes et étudiants malades.



Composition du Conseil d'administration



Président

Jacques Ferstenbert

Avocat spécialisé en droit public (Cabinet Fidal),

Professeur émérite des

Universités à la Faculté de Droit d'Orléans



Vice-Présidente

Marie Fontaine

Attachée temporaire
d'enseignement et de
recherche à l'Université
Paris Descartes,
Doctorante



Secrétaire Général
Fernand Mary
Ingénieur retraité



Trésorier
Claude Tessier
Expert Comptable et
Commissaire aux
Comptes



Trésorier Adjoint

Alexis Fache

Avocat



Membre

Jan-Pierre Delaville

Ancien Chargé de
conférences à l'Ecole des
Hautes Etudes en
Sciences Sociales et à
l'Université de Bordeaux
III



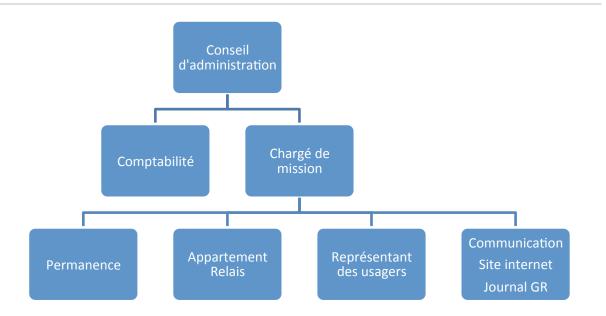
Bernard Scemama
Inspecteur Général des
Finances honoraire,
Président du Conseil
supérieur de la marine
marchande

Membre



Membre
Paul Thevenin
Ancien Receveur général
des Finances.

Organigramme



Groupes de travail

Equipe Appartement-Relais

Composition : Alexis Fache, Marie Fontaine, Henry Tea, Guillaume Baulande

Objet : Développer et gérer le projet Appartement-Relais destiné à accueillir les patients de la clinique Georges Heuyer.

Equipe Permanence

Composition : Alexis Fache, Marie Fontaine, Henry Tea, Guillaume Baulande, Sandrine Njimi-Tondji

Objet : Dotée de quatre référents spécialisés en droit de la santé et en protection sociale, la permanence Guy Renard répond aux questions posées par téléphone ou par mail.

Equipe Internet

Composition : Henry Tea, Guillaume Baulande, Charles Jacquet, Marine Jan

Objet : Equipe chargée de mettre à jour le site Internet de l'Association et de la mise en ligne des articles, témoignages des différents contributeurs et des fiches pratiques en Droit de la santé et les Droits des étudiants notamment.

Equipe Journal

Composition: Jacques Ferstenbert, Fernand Mary, Henry Tea, Guillaume Baulande

Objet : À l'instar du site internet, l'équipe attachée à la production du journal édite les articles relatifs à l'actualité de Guy Renard et gère le roman de Renard.

Représentant des usagers

Composition : Jan-Pierre Delaville, Guillaume Baulande, Judith Delage, Aurélie Attard-Rebouilleau

Objet : Représenter, défendre les patients des établissements de santé et améliorer les conditions d'hospitalisation.

Partenaires

La Fondation Santé des Etudiants de France

La Fondation santé des étudiants de France a été créée par l'UNEF en 1923 pour faire face au problème aigu de la tuberculose, qui exigeait un traitement de longue durée et rendait la poursuite des études difficile.

Reconnue d'utilité publique en 1925, la FSEF a ouvert, en 1933 le premier sanatorium des étudiants à Saint-Hilaire du Touvet (Isère), bientôt suivi d'un réseau d'établissements associant tous soins et études et répartis sur le territoire national.

Peu après la seconde guerre mondiale, la Fondation a ouvert à Sceaux, dans la Villa Dupré, le premier établissement médicopsychologique destiné à accueillir des étudiants présentant "des troubles mentaux légers ne nuisant pas à la poursuite des études". Suite aux progrès accomplis dans le dépistage et le traitement de la tuberculose, la Fondation a engagé sa conversion vers la prise en charges d'autres pathologies, faisant ainsi face à l'émergence de nouvelles demandes de soins.

Le cadre de la Fondation est très utile pour faire connaître Guy Renard : la Fondation accueille chaque année entre 3500 et 4000 malades.

La Fondation regroupe 11 établissements sanitaires et 8 structures médico-sociales dans lesquelles l'association Guy Renard est amenée à faire des permanences auprès des patients.

Elle dispose de plus de 1 400 lits et places agréées.

Chaque année 4 000 nouveaux jeunes patients sont pris en charge au cours de séjours dont la durée varie de 3 à 9 mois selon la pathologie et sa gravité.

2 500 personnes sont salariées de la Fondation dont 160 médecins et 300 enseignants et personnels de l'éducation nationale.

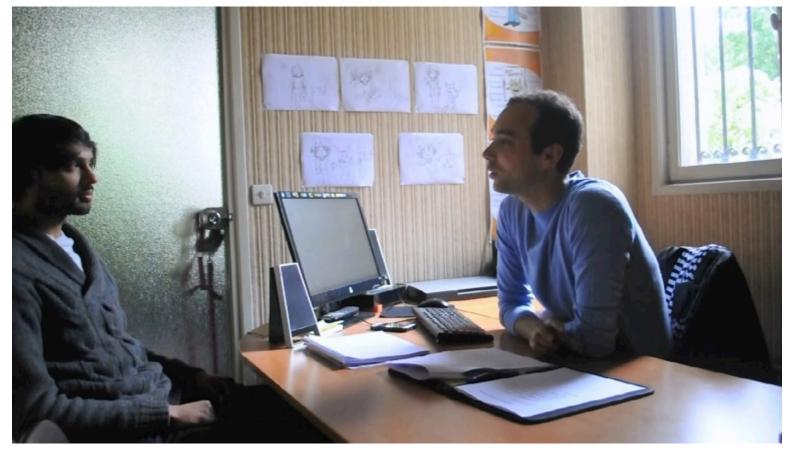
Le budget de la Fondation est de 154 millions d'euros.

Outre la sortie de la Fondation, il faut aussi s'adresser à tous les jeunes en France éprouvant des difficultés de santé et que la plate-forme ainsi créée puisse répondre parfaitement à toutes leurs attentes.

Droit au savoir

L'Association Guy Renard est également membre du groupe permanent et de la Commission Orientation, Formation, Insertion Professionnelle (COFIP) de Droit au savoir. Aux côtés de la LMDE, de l'UNAFAM, l'APF, l'APAJH et de la FSEF notamment le groupe mène une réflexion sur l'amélioration de la situation des personnes handicapées et est force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Le groupe permanent intervient dans la résolution de difficultés rencontrées par des étudiants en situation de handicap.





L'information en Droit de la santé et en protection sociale pour tous 15

Une permanence dédiée à son public 16

Une permanence recentrée sur ses domaines d'activité 18

Les étudiants et leur utilisation de la permanence Guy Renard 20

Bonjour,

Mon conjoint a eu une plaie ouverte de 10 cm sur la tête suite à un choc emmené par les pompiers (très sympathiques et professionnels) dans le service des urgences. Je l'ai rejoint ultérieurement mais dans ce service, on ne m'a pas autorisé à rester avec lui pour effectuer les soins. Je désirerai savoir si cela est normal ou si j'aurai pu insister pour être avec lui.

Il n'a pas été fait de radio ou IRM du crâne, on lui a dit de voir plus tard son généraliste; pas d'ordonnance pour effectuer les soins par une infermière. Existe-il des droits concernant ces faits ou est-ce moi qui en demande trop au service médical?

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier

Madame.

L'équipe de Guy Renard a bien pris en compte votre question et souhaite vous apporter des éléments de réponse. Concernant les soins, le refus de vous permettre de rester avec votre conjoint n'a rien d'anormal. Souvent pour des raisons d'hygiène, le nombre de personnes ayant accès à la salle où une personne est soignée est restreint. Ce sont simplement des procédures que l'équipe soignante se doit de respecter.

Concernant l'absence d'examens approfondis sur votre conjoint (IRM ou Scanner), cela relève de l'appréciation souveraine du médecin de garde. Celui-ci a sans doute jugé que la plaie ne nécessitait pas d'être examinée en profondeur.

Toutefois, il est anormal que le médecin n'ait pas rédigé une ordonnance pour effectuer les soins auprès d'une infirmière, qui plus est si votre conjoint a été suturé. Malheureusement, nous constatons qu'il faut souvent rappeler aux médecins certaines choses simples mais essentielles (en particulier les ordonnances), ces derniers étant souvent débordés en particulier dans les services des urgences.

Si vous le souhaitez, sachez que vous pouvez toujours écrire à la direction de l'hôpital pour demander des explications. Vous devrez relater les faits en détails afin que la direction s'entretienne avec le médecin de garde qui devra justifier de ses actes. Les réponses sont souvent longues à obtenir.

En attendant, si vous avez des doutes sur l'état de santé de votre conjoint, n'hésitez pas à vous rendre chez votre médecin généraliste qui prescrira ou non à votre conjoint, après l'avoir ausculté, des soins complémentaires, mais surtout lui donnera une ordonnance pour les soins infirmiers.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, l'équipe de Guy Renard reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En attendant, nous vous prions, Madame, de recevoir nos sincères salutations.

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse et vos actions en faveur des patients.

Bonne continuité

Depuis 1943, l'Association Guy Renard aide les étudiants malades ou handicapés. Réunissant les anciens patients de la Fondation Santé des Etudiants de France, Guy Renard en partage les valeurs inscrites dans la pratique des soins-études. L'Association estime que la maladie et le handicap ne doivent pas constituer des barrières à la formation. Ainsi, elle facilite le déroulement ou la reprise des études en informant et en accompagnant la personne. Elle contribue également à l'amélioration de l'hospitalisation des jeunes patients par une meilleure information de leurs Droits.

L'information en Droit de la santé et en protection sociale pour tous

Une équipe de juristes spécialisés dans les questions juridiques entourant la santé et les études

Le site de Guy Renard propose des fiches pratiques permettant à l'étudiant ou au jeune malade de disposer d'une information simple et facile d'accès. La permanence vient en complément des fiches et répond plus précisément aux questions complexes.



Afin de faciliter la reprise des études après la maladie ou contribuer à l'amélioration des soins, les thèmes abordés touchent des domaines tels que le droit de la santé, la protection sociale, et les droits des étudiants. Les juristes de Guy Renard sont également amenés à sortir des thèmes de l'Association en répondant à des questions techniques concernant le Droit de la famille, le Droit pénal ou encore le Droit des étrangers notamment.

Chaque question est traitée de façon anonyme, et fait l'objet, selon le cas, d'un accompagnement dans la recherche d'aides publiques ou associatives, d'une simple information, ou d'une redirection vers un interlocuteur plus adapté.

La permanence permet d'avoir une meilleure vision des droits de la personne, tout en réduisant les idées reçues sur la justice. Les utilisateurs de la permanence appréhendent dans de bonnes conditions leurs démarches.

Simple d'utilisation et accessible à tous

L'Association Guy Renard propose une permanence gratuite et ouverte à tous. Les référents sont joignables par téléphone du lundi au vendredi de 13H à 18H, par mail ou via un formulaire de contact. Ces multiples choix permettent de faciliter le contact avec l'Association. La personne garde l'anonymat si elle le souhaite.

Une permanence dédiée à son public

Lors de la conception du nouveau site, la volonté de l'équipe Guy Renard a été de mettre à disposition une base de données simple d'utilisation et complète. Ainsi, Guy Renard a construit son contenu sur les questions les plus posées de 2010 à 2012. Cela permet de répondre à un plus grand nombre de questions et d'être au plus près des besoins des jeunes malades ou étudiants. La permanence vient ensuite en second recours.

En 2013, le site internet de l'Association a été refait afin d'apporter une information toujours plus efficace, mieux ciblée, complète et accessible. Ainsi, une baisse de 47,20% des questions posées à la permanence a été constatée (214 affaires en 2012 contre 113 affaires traitées en 2013). Les questions sont principalement posées par la personne ellemême (67%). Proportionnellement, les parents ont une part plus importante dans les questions posées à la permanence (15% en 2013, contre 13% en 2012).

L'analyse des activités de la permanence montre également une augmentation de la population étudiante. Elle représente 28% en 2013 contre 12% en 2012. En se recentrant sur son public, Guy Renard est progressivement reconnu comme un acteur du monde étudiant. Cela souligne un véritable besoin d'informations sur les thématiques étudiantes.

L'analyse des activités de la permanence montre également une augmentation de la population étudiante. Elle représente 28% en 2013 contre 12% en 2012.

Il est également intéressant de noter que la part des personnes handicapées ou souffrant d'une affection longue durée (ALD) augmente par rapport aux personnes ayant un état de Ces santé normal. résultats sont conséquence d'une communication recentrée sur le public de l'Association. Guy Renard est de plus en plus perçu comme une association aidant les étudiants, jeunes malades ou handicapés. Cependant, la proportion d'adultes reste importante (64%). Cela montre que le besoin d'information dans les domaines de Guy Renard reste important. Les référents de Guy Renard ne laissent personne sans et répondent également réponse aux personnes sortant de son public habituel.

Enfin, L'utilisation de la permanence Guy Renard est fortement sexuée. Les femmes font appel plus facilement à Guy Renard (59% de femmes contre 41% d'hommes en 2013). Elles représentent une majorité au sein de la permanence. Ces chiffres peuvent se justifier par un investissement plus prononcé des femmes dans leur santé et leurs droits.

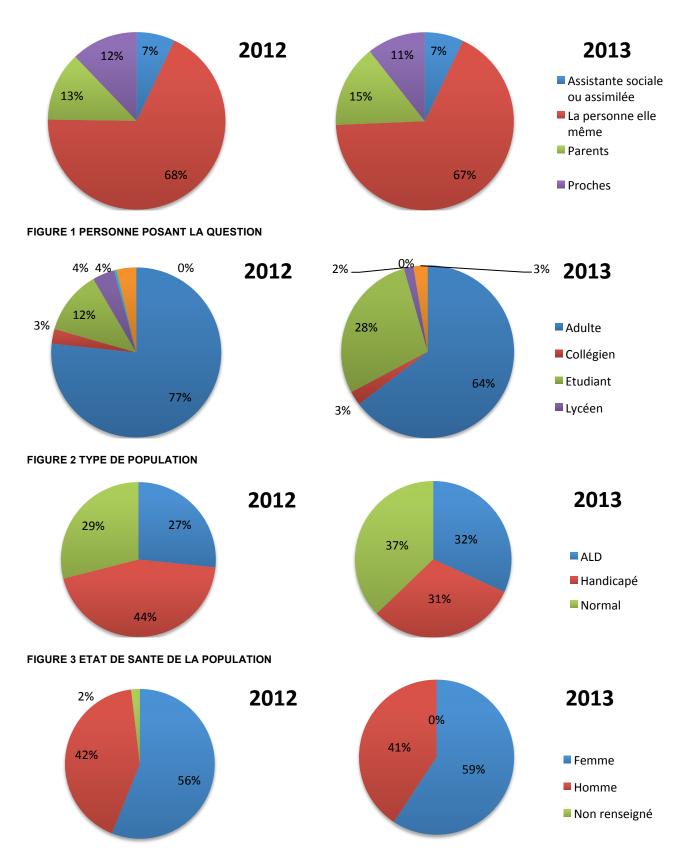


FIGURE 4 SEXE DES UTILISATEURS DE LA PERMANENCE

Une permanence recentrée sur ses domaines d'activité

L'Association Guy Renard est spécialisée en Droit de la santé, en Protection sociale et dans les Droits des étudiants. Les référents, face à une problématique sortant de ces domaines de compétence, apportent malgré tout une réponse. Ainsi, pas moins de 18 thèmes ont été abordés par l'Association.

Si aucune solution n'est proposée, la permanence proposera un interlocuteur adapté. Ainsi, 16% des affaires traitées ont concerné soit l'association Guy Renard ou l'un de ses partenaires.

24% des questions concernent les domaines juridiques spécifiques à Guy Renard (Droit de la santé pour 14%, la protection sociale pour 6% et le Droit du travail 4%). On constate cependant que la proportion des questions en protection sociale diminue en passant de 15% en 2012 à 6% en 2013.

Les questions relatives à la formation progressent en 2013 (6% à 13%), ainsi que les questions concernant Guy Renard et ses partenaires (de 13% à 16%). Le travail de communication a porté ses fruits. Seul 7% des interrogateurs confondent Guy Renard avec la MDPH en 2013, contre 20% en 2012. L'Association est ainsi mieux identifiée.



Témoignage de Marie Fontaine, Permanence Guy Renard

La permanence représente l'une des missions principales de l'Association. Elle propose des réponses aux jeunes rencontrant des difficultés, notamment dans leur stage, face à la sécu, ou dans la poursuite des études après une longue maladie. J'estime que tous les étudiants, quelque soit leur état de santé, doivent pouvoir poursuivre leur formation dans les meilleures conditions. Nous mettons ainsi tout en œuvre pour les informer et pousser à l'application de la loi de 2005 sur le handicap.

Nous espérons faire bouger les lignes et changer les mentalités en apportant, avec l'aide de nos partenaires associatifs, une meilleure compréhension du handicap, de la maladie et de leur influence dans le déroulement des études, pour que plus jamais un jeune ne renonce à ses rêves à cause de son handicap.

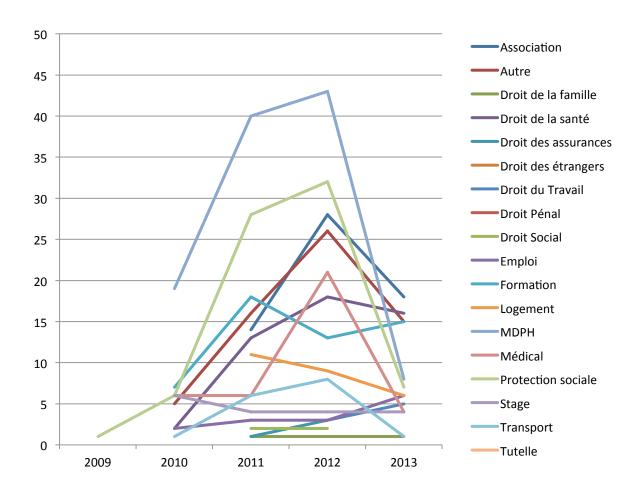


FIGURE 5 EVOLUTION DES THEMATIQUES

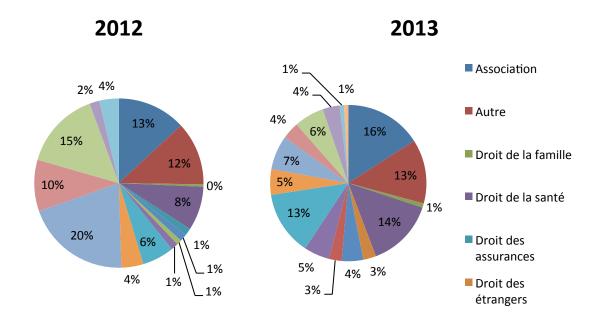


FIGURE 6 PART DES THEMATIQUES

Les étudiants et leur utilisation de la permanence Guy Renard

28% des affaires traitées par la permanence concernent les étudiants. Leur part est en constante progression depuis l'ouverture de ce service. En 2013, les thèmes les plus souvent abordés sont la formation (25%), les stages (13%) et le Droit de la santé (13%).

Lorsque les thèmes sont mis en corrélation avec l'état de santé de l'étudiant, les centres d'intérêts divergent. L'étudiant rencontrant un problème de santé ponctuel est plus attaché aux stages (41%), tandis que les étudiants malades ou handicapés posent d'avantage de questions sur la formation (42% et 26% respectivement).

En fonction de l'état de santé de l'étudiant, l'action des parents varie. Ces derniers interviennent d'avantage lorsque leur enfant est handicapé ou atteint d'une maladie longue durée.

Il ressort de ces chiffres que Guy Renard dispose d'un outil internet et d'une permanence efficace et adapté aux besoins des utilisateurs du site. De plus, l'Association est mieux identifiée quant à son objet, les personnes concernées et thèmes abordés. L'essentiel des efforts en 2014 sera concentré sur la communication afin de faire connaitre au plus grand nombre ce point d'information spécialisé.

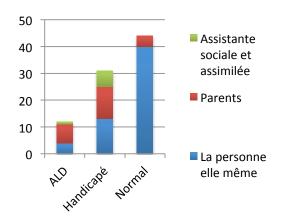


FIGURE 7 PERSONNES POSANT LA QUESTION EN FONCTION DE L'ETAT DE SANTE DE L'ETUDIANT

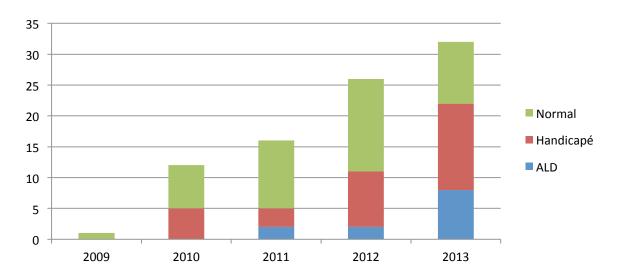


FIGURE 8 EVOLUTION DES QUESTIONS ETUDIANTES

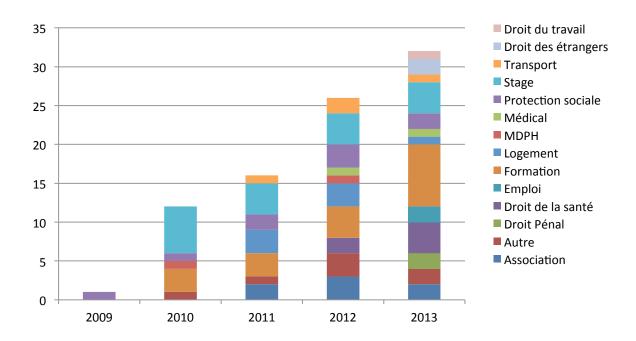


FIGURE 9 PART DE CHAQUE THEME ABORDE PAR LES ETUDIANTS

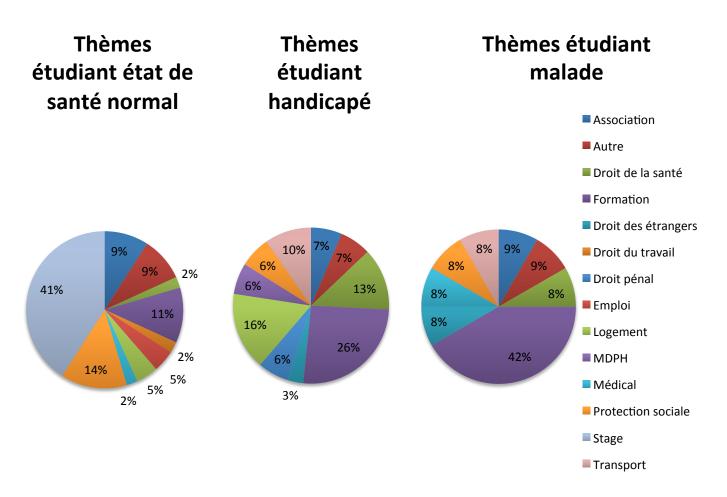


FIGURE 10 PART DE CHAQUE THEME EN FONCTION DE L'ETAT DE SANTE DE L'ETUDIANT

APPARTEMENT-RELAIS

Soigner et réinsérer par le logement 23

La naissance du dispositif Appartement-Relais 27

Bilan d'exploitation pour 2013 28

Tableau: Bilan Appartement Relais 28







Soigner et réinsérer par le logement

En 1982, la Clinique disposait d'appartements situés Boulevard Masséna, dans le treizième arrondissement de Paris. Ces appartements ont permis de proposer à certains patients un projet de soins axé sur la prise d'autonomie psychique et sociale, tout en prolongeant un projet «soins-études».

Afin de repenser cliniquement et administrativement l'organisation de ce service, l'équipe des Appartements Relais s'est constituée et propose aujourd'hui un dispositif bien différencié des autres services de la clinique.

Le contexte légal de ce dispositif rendait nécessaire une adaptation aux contraintes extérieures diverses. Ainsi, un travail commun et partenarial avec une association a été mis en place. L'Association Guy Renard et la Clinique Georges Heuyer propose l'Appartement Relais. Cette nouvelle proposition thérapeutique pour les jeunes atteints de troubles psychiques prolongement des activités de Guy Renard en faveur de la santé des jeunes malades.

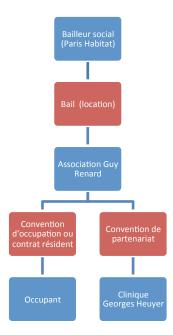
Faciliter le passage entre le monde hospitalier et le retour à la vie normale

Certains patients adolescents hospitalisés à la clinique Georges Heuyer ont besoin d'une étape intermédiaire pour vivre en autonomie et accéder au logement. Cette étape vise une stabilisation psychique et permet de prolonger un travail étroit avec la famille. L'Appartement-Relais vient alors figurer pour l'institution cette part de réalité ni tout à fait dehors, ni tout à fait dedans, pour un temps limité.

Les différentes investigations menées par l'équipe depuis septembre 2008 (rencontre avec le Foyer Aurore, Congrès du GERART, Forum habitat et santé mentale, rencontre avec le « service appartement-relais » de la clinique Dupré...) ont amené la clinique à proposer un partenariat avec une association.

Faciliter la réinsertion avec une première expérience dans le logement

Le cadre associatif est utilisé et recommandé par toutes les équipes gérant des appartements relais car une association autonome constitue une interface souple entre le médical et l'administratif pour différents aspects (définition et encaissement des loyers, gestion comptable, signature des documents relatifs à la location).



Une gestion locative simplifiée

Dans ce dispositif, Paris Habitat (organisme d'habitation à loyer modéré) loue un appartement de 95m² en plein Paris (XIII°) à l'Association Guy Renard. L'Association sous loue ensuite cet appartement à trois résidents (patients de la clinique Georges Heuyer) pour une durée de six mois renouvelable une fois.

D'un coté, l'Association se charge de rédiger documents nécessaires bon fonctionnement de l'appartement (baux individuels, quittances de loyers, règlement intérieur...). Dans une seule et même facturation, les résidents règlent l'ensemble des dépenses relatives à la jouissance de leur logement et cela en toute transparence (loyer, internet, électricité, etc.). Elle peut également rechercher des subventions et recueillir des dons.

Un coût modéré

Le contrat de résident se rapproche le plus d'un bail traditionnel. Le loyer tiendra compte de la réalité du prix du logement et comprendra toutes les charges. Le Dispositif Appartement Relais a également fait l'objet d'une demande d'Aide au Logement Temporaire. La Caisse d'Allocation Familiale verse ainsi une aide aux habitants une précarité psychique et des difficultés à se réinsérer.

L'indemnité d'hébergement, ou loyer, est versée chaque mois à l'association par le résident. Le loyer est relativement modéré étant donné que l'appartement est un logement social et que tous les frais sont divisés par trois.

En cas de non versement de l'indemnité, une personne garante viendra en aide au résident.

La personne bénéficie ainsi d'un contact locatif à la fois strict et compréhensif, caractéristiques propres au monde associatif.



Une première expérience du logement

De même, au même titre que tout locataire, le résident a en charge certains aspects locatifs. Ces aspects font l'objet d'un travail éducatif avec l'équipe médicale. L'entrée et la sortie font l'objet d'une décision prise par l'équipe médicale. Au mieux, il s'agit d'une sortie programmée, inscrite dans le projet Soin Etudes, mais aussi dans le projet de vie du patient et de sa famille. Il peut s'agir également d'une sortie anticipée pour des transgressions du règlement intérieur, ou pour mise en danger de soi ou de l'autre.

En cas de problème technique, le patient se tournera vers l'équipe pour discuter de la meilleure conduite à avoir.

A l'entrée comme à la sortie, une visite d'état des lieux sera réalisée.

Une vie en communauté

C'est l'équipe qui suit le patient qui indique et propose une éventuelle entrée dans l'appartement relais. Le patient peut appuyer sa candidature par une lettre de motivation. Il est ensuite reçu en entretien par l'équipe qui discute alors de son entrée ou non. Si l'avis de l'équipe est favorable, d'autres rendez-vous sont pris pour rendre l'admission possible :

- Travail autour de la prise de connaissance du règlement intérieur avec le cadre infirmier,
- Rencontre avec un parent ou quelqu'un de suffisamment investi pour se porter garant du loyer,
- Visite de l'appartement relais avec le patient et sa famille en présence des futurs « co-hébergés »

- Signature des documents : contrat de soin et règlement intérieur avec l'équipe appartement relais de la clinique; contrat de résident avec l'association Guy Renard.
- Les règles de vie en collectivité sont au premier plan, puisque, si chaque résident hébergé dispose d'une chambre personnelle, il existe des espaces communs.

L'agencement de l'appartement est fait en sorte que chaque résident puisse avoir son espace personnel sans pour autant rester isolé en permanence. Le but de cet appartement est finalement d'apprendre ou de réapprendre à vivre en communauté.

Le résident a en charge certains aspects locatifs. Ces aspects font l'objet d'un travail éducatif avec l'équipe médicale.

Un suivi médical

Régulièrement, le patient est vu en entretien par l'équipe médicale, soit à l'appartement, soit à la clinique, pour traiter des problématiques liées à la vie dans l'appartement, pour reprendre les éléments du cadre ou du règlement, pour évoquer la sortie ou le renouvellement d'un séjour.

En dehors des réunions de régulation ou des réunions programmées, il n'y a pas de présence soignante dans l'appartement relais. Cet aspect différencie de manière notable le fonctionnement de l'appartement relais d'un fonctionnement de type « appartement thérapeutique ». L'absence de médecin permanent permet un fonctionnement plus souple, non seulement pour la gestion des soins, mais également dans l'autonomisation des résidents/patients.

Un suivi social

Le patient et sa famille peuvent aussi être reçus par l'Assistante Sociale de l'appartement relais pour réfléchir et se documenter pour le mode d'hébergement après l'appartement relais, le suivi professionnel, la formation et les démarches auprès de l'administration publique.

Le travail social peut également s'appuyer sur des équipes extérieures à la clinique.

L'équipe Georges Heuyer

- un médecin ;
- un responsable infirmier;
- un infirmier ou éducateur de chacune des trois unités d'hospitalisation de la clinique;
- une assistante sociale :
- une secrétaire médicale.

Tous les membres de l'équipe partagent leur temps entre l'Appartement Relais et les autres services d'hospitalisation. Cette organisation soutient le lien fonctionnel entre l'appartement et les services d'hospitalisation des patients.

L'équipe ne traite pas des questions cliniques directement puisque les patients sont suivis à l'extérieur d'une part et dans leur unité d'hospitalisation d'autre part. Il faut que ce suivi soit garanti et effectif pour que le projet puisse avoir lieu.

Les moyens de ce travail sont :

- les réunions d'équipe, les réunions de l'association;
- des entretiens réguliers entre le patient et les membres de l'équipe Appartement-Relais;
- des entretiens axés sur la dimension sociale;
- des entretiens avec la famille pour évoquer la question du séjour aux Appartement-Relais et la suite;
- des réunions de régulation dans les Appartement-Relais entre patients hébergés et membres de l'équipe.

Témoignage Alexis Fache, Chef de projet Appartement Relais

Je travaille sur le dispositif Appartement Relais depuis plus de trois ans. Lorsque j'ai rencontré l'équipe médicale de Georges Heuyer, j'ai été séduit par ce projet qui mêlait à la fois santé, réinsertion et logement. Cela a été l'occasion de relancer l'Association sur un projet concret évoquant le but de Guy Renard : l'aide aux jeunes malades.

Aujourd'hui, nous proposons une nouvelle approche de la maladie psychique en se plaçant sur une période clé: la sortie de soin. Nous mobilisons une dizaine de personnes afin d'offrir une chance aux jeunes de reprendre une vie normale. Ce but vaut à lui seul notre investissement à tous.



La naissance du dispositif Appartement-Relais

La convention de partenariat entre Paris Habitat et Guy Renard a été signée le 2 juillet 2013. Les premiers occupants sont arrivés fin juillet 2013 et se sont installés définitivement fin octobre 2013.

Un projet issu de l'économie solidaire

Afin de financer l'Appartement Relais, l'Association Guy Renard a lancé plusieurs appels aux dons et demandes de subventions :

Fondation Prévadiès : la subvention de 1300€ versée par Prévadiès a permis d'équiper l'appartement relais en électro ménager.

Opération Micro Don : A l'aide de bénévoles, les représentants de Guy Renard ont distribué des tickets destinés à être passé en caisse. Chaque passage récolte 2€ au profit de l'appartement relais. Guy Renard a récolté 859€ en 2012 grâce aux clients du Monoprix Soldat Laboureur, et 422€ en 2013 avec le monoprix Alésia.

Opération Ulule : Lors de l'appel au Don Ulule, l'Association Guy Renard a récolté 600€ de la part de deux donateurs.

Ces différents dons ont permis de financer une partie des dépenses d'installation de l'appartement. La clinique Georges Heuyer participe également pour 50% des dépenses. Une demande de subvention auprès du CCAH a été introduite courant 2013. Si la subvention est versée, elle financera des travaux dans l'appartement.

Plusieurs sociétés ont fait des dons pour ce projet. On peut citer notamment : MP Samy qui a équipé l'appartement en vaisselle, « C'est extra! » qui a fait dons de meubles, ou encore Linvosges et Conforama qui ont consenti des réductions tarifaires importantes.

Enfin, un fond de roulement de 4500€ est prévu pour faire face aux mois de vacances, au renouvellement du mobilier et aux frais de contentieux (en conjonction avec le dispositif régional mis en place par la FNARS). Ce fond est réparti à part égale entre Guy Renard et Georges Heuyer.

Mise en place de l'appartement relais et inauguration

L'installation a nécessité l'intervention de neuf bénévoles dans le transport, l'aménagement et le nettoyage de l'appartement. L'essentiel des meubles ont été montés par l'ESAT des Colombages, organisme employant des personnes handicapées. L'Appartement Relais illustre ainsi l'économie solidaire en action.

L'inauguration de l'Appartement Relais a été célébrée le 25 septembre 2013 à la mairie du 13^e arrondissement de Paris en présence du maire, de la direction générale de la FSEF, de Guy Renard et de la presse.



Bilan d'exploitation pour 2013

En 2013, l'appartement compte deux occupants sur trois. Il a été occupé partiellement en juillet et août 2013, avec une installation effective fin octobre 2013. Etant responsable du recrutement des patients, la clinique Georges Heuyer prend en charge les mois d'inoccupation.

L'Association a obtenu le versement de l'aide au logement temporaire. Cette aide de 265,43€ est versée par chambre occupée.

Le démarrage de l'appartement relais, son financement et son fonctionnement ont mobilisé une quinzaine de personnes. Bien que l'équilibre financier ne soit pas encore atteint, les pertes seront compensées avec le fonctionnement continu du dispositif. Le succès de ce projet conditionnera l'ouverture de nouveaux logements en partenariat avec la FSEF. Le dispositif est prometteur et ouvre la voie vers l'avenir de Guy Renard.

Tableau: Bilan Appartement Relais

Total	8664,54	Total	8664,54
Amortissement	-270		
Installations	5387,81	Dépôts reçus	5422
Dépôt	2250	Résultat (Perte)	-1802,43
Banque	1296,73	Apports	5044,97



REPRESENTANTS DES USAGERS

Mise en place 30

La représentation au sein des établissements de santé 32

Bilan de l'action 33

Mise en place

Afin d'améliorer le déroulement des soins hospitaliers, l'Association Guy Renard informe les jeunes malades en Droit de la santé. Ces informations permettent au patient de mieux appréhender ses conditions d'hospitalisations. Ce besoin d'information prend une part plus importante dans les activités de la permanence. Le Droit de la santé représentait 14% des affaires traitées en 2013, contre 9% en 2012.

Dans la prolongation de cette mission en faveur de la santé des jeunes malades, Guy Renard a souhaité intervenir au sein des établissements de santé. L'Association Guy Renard a introduit une demande d'agrément Représentant des usagers auprès de l'Agence Régionale de Santé. Par arrêté n° 12-493 portant agrément régional des associations et unions d'association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publiques, l'Association Guy Renard a été agréée le 5 septembre 2012.

Le 9 septembre 2013, le bureau du CISS Ile de France a accepté la candidature de Guy Renard en tant que membre du collectif. Grâce à cette adhésion, les représentants de Guy Renard bénéficient d'une formation dispensée par le CISS, d'un réseau et participe aux groupes de réflexions du collectif.

Afin de proposer une offre de représentation accessible et se distinguant des autres associations, Guy Renard a développé cette activité autour de trois points complémentaires : le site internet, la permanence Guy Renard et la représentation au sein des établissements de la FSEF.

Dans la prolongation de cette mission en faveur de la santé des jeunes malades, Guy Renard a souhaité intervenir au sein des établissements de santé.

Un site accessible constitué autour de fiches simples

Le nouveau site Guy-renard.fr donne un aperçu de l'actualité en droit de la santé, spécifiquement tourné vers les patients. Cependant, une part importante du contenu du site est consacrée aux fiches en Droit de la Santé. Ces fiches ont été développées autour de questions régulièrement posées à l'Association. Elles reprennent les principaux droits des patients. Elles seront réparties comme suit :

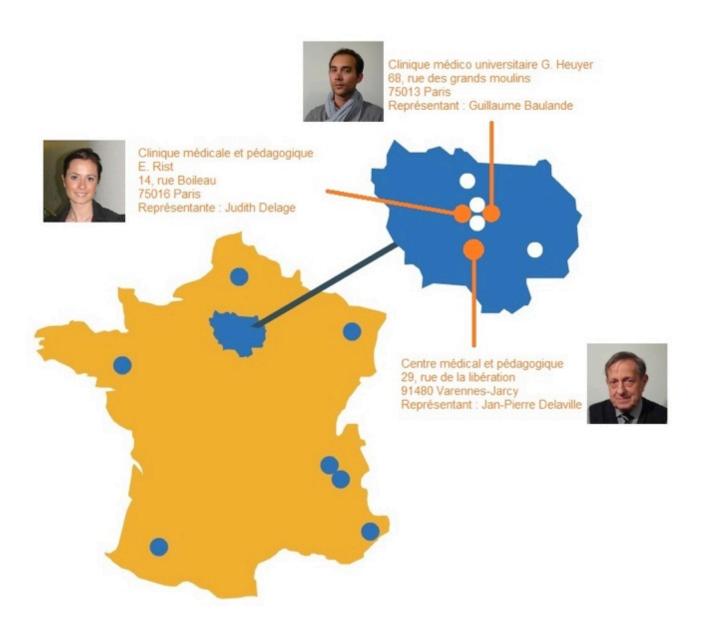
- Liberté de choix du praticien par le malade
- Droit à l'information
- Droit au consentement
- Droit d'accès au dossier médical
- Secret médical
- Responsabilité pour faute du professionnel de santé
- Responsabilité disciplinaire des professionnels de santé
- Responsabilité du fait des produits défectueux
- Indemnisation fondée sur la solidarité nationale
- · Liens utiles.

Ces fiches dressent un panel exhaustif du cadre législatif et met en avant l'intervention d'une association de représentant des usagers.

Une permanence disponible

L'Association à disposition met une permanence électronique et téléphonique. Elle donne des informations sur le cadre légal. Cependant, ces informations auront un caractère généraliste. Si la personne désire une réponse adaptée à sa situation et demandé une éventuelle représentation ou un accompagnement dans les démarches, la permanence proposera d'adhérer à l'Association.

L'article 63 de la Loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques dispose que « les associations reconnues d'utilité publique, (...), peuvent donner à leurs membres des consultations juridiques relatives aux questions se rapportant directement à leur objet ». Ainsi, l'article 63 sera opposé aux personnes souhaitant obtenir des informations plus précises.



La représentation au sein des établissements de santé

Les établissements de la FSEF

L'Association Guy Renard a développé une relation privilégiée avec la FSEF. Ainsi, Guy Renard s'est basée sur ce lien en commençant la fonction de représentant des usagers par les établissements de la Fondation. Cette représentation permettra de tester les capacités de l'Association à représenter des malades et lui conférera une première expérience dans un environnement favorable.

Fin 2013, Guy Renard comptait 3 bénévoles siégeant dans trois établissements de santé :

- Varennes Jarcy : Jan-Pierre Delaville ;
- Clinique Georges Heuyer: Aurélie Attard Rebouilleau, puis Guillaume Baulande:
- Clinique Edouard Rist : Judith Delage.

Ces établissements reflètent la philosophie de Guy Renard en facilitant le suivi des études malgré la maladie.

Témoignage de Judith Delage, représentant des usagers à la Clinique Edouard Rist

"En master 2 Droit de la santé, j'ai été (...) séduite par le rôle et les objectifs de l'Association, en cohérence avec mon projet professionnel. De plus on retrouve le même rôle de médiateur autant dans la profession d'avocat (...) que dans celle de représentant des usagers.

J'ai choisi EDOUARD RIST (...) car elle a la particularité d'être une clinique où il y a beaucoup de jeunes ayant l'opportunité de continuer à être scolarisés; ceci grâce à la présence d'une équipe enseignante et de salles de cours au sein de l'établissement de soins.

Périodicité

Les CRUQPC se réunissent quatre fois par an, voir plus selon les établissements. Les réunions des commissions permettent d'améliorer les conditions d'hospitalisation, en ajoutant de nouvelles activités ou en adaptant l'établissement aux demandes du moment.

Dans le cadre d'un litige opposant l'équipe médicale et un patient représenté par Guy Renard, les représentants pourront être amenés à intervenir exceptionnellement en dehors du cadre classique des CRUQPC.





Bilan de l'action

L'année 2013 a été consacrée à l'installation des différents représentants. L'affectation des représentants s'est basée sur un critère de proximité, la sensibilité du représentant par pathologies traitées rapport aux par l'établissement, et les disponibilités de chacun. Guy Renard recrute essentiellement ses représentants parmi ses jeunes bénévoles. L'Association souhaite apporter un nouveau regard sur la fonction. essentiellement incarnée par des retraités. Ces représentants sont sensibilisés par la maladie, la santé et les études.

Les représentants ont été bien accueillis par les différents établissements de la Fondation.

Etant au début de leur mission, il est encore trop tôt pour tirer un bilan. Cependant, l'action des CRUQPC n'étant pas limitée au règlement des litiges, les bénévoles de Guy Renard pourront prochainement influencer les conditions d'hospitalisation. Les échanges entre les représentants et les patients à un rythme mensuel favoriseront le recrutement de nouveaux adhérents.

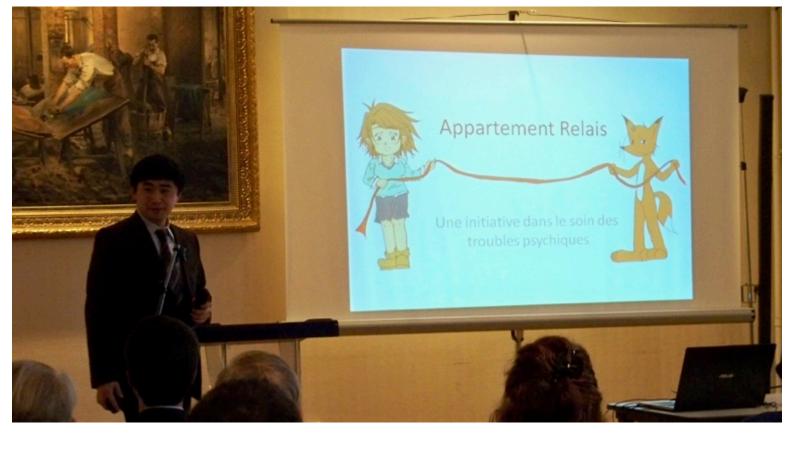
En fonction du succès rencontré et de l'adhésion des patients à l'offre de

l'Association, Guy Renard pourra s'étendre vers d'autres établissements ou continuer à développer ses fonctions au sein du même établissement.

Le facteur d'évaluation sera le nombre de patients adhérents et le nombre de nouveaux bénévoles recrutés dans l'établissement de santé.

Avec un nombre croissant de représentant, les membres de Guy Renard pourront représenter une force politique intervenant dans les comités de réflexion de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Les représentants seront indemnisé par l'ANSM pour le temps investit dans ce rôle. Le représentant des usagers peut également intervenir dans le cadre des CRCI. Certains représentants ont estimé que leur sollicitation équivalait parfois à un temps plein.

En 2014, l'Association Guy Renard poursuivra ses efforts vers les établissements de la Fondation (Sceaux) et proposera de nouveaux représentants à d'autres établissements en région lle de France.



COMMUNICATIONS

La rénovation d'un site adapté aux jeunes malades et handicapés 35

Le site internet Guy Renard 35

Une communication unique et transversale 39

Le développement des réseaux sociaux 40

Les adhérents de Guy Renard 41

Le Journal Guy Renard 42

Visites culturelles 42



La rénovation d'un site adapté aux jeunes malades et handicapés

Le site de l'Association Guy Renard est le pilier de la stratégie de communication. Il constitue une vitrine présentant les missions, l'histoire et les personnes aidées par Guy Renard. Afin de mieux définir ce qu'est Guy Renard et la façon dont est perçue l'Association par le monde extérieur, l'équipe permanente a revu en profondeur cet outil.

Plusieurs objectifs ont été visés :

- Moderniser l'image de Guy Renard ;
- Redéfinir et préciser ce qu'est Guy Renard et le public de l'Association;
- Simplifier la navigation à l'intérieur du site ;
- Avoir un contenu complet et compréhensible de tous;
- Un contenu qui répond aux questions récurrentes.



Le site internet Guy Renard

Simple et accessible

Afin de faciliter la navigation au sein du site de Guy Renard, l'équipe à simplifier l'architecture. Les informations pratiques sont accessibles en un clic. Ceci comprend :

- Les fiches pratiques ;
- La présentation de l'Association ;
- L'adhésion;
- Les dons ;
- Le formulaire de contact.

La première page illustre l'actualité de l'Association, de ses partenaires et la veille juridique. Ces actualités sont classées en sous catégories.

La barre de navigation centrale donne accès à toutes les informations. Accessible par le biais d'un menu déroulant, les fiches pratiques énumèrent de façon exhaustive les informations utiles. Chaque fiche est construite

sur le même modèle : une page unique énumère les dispositifs existant. Un sommaire interactif équipé d'ancres facilite l'accès direct à un dispositif particulier. Cette construction a l'avantage d'autoriser une recherche par mot clé sur l'ensemble d'un thème. La commande ctrl+f (windows) ou cmd+f (mac) permet une recherche similaire à un document pdf ou word.

Si le lecteur a été intéressé par l'article, des

liens sur le même sujet sont disponibles à droite du site.



Complet et facilement identifiable

L'empilement d'informations présent sur l'ancien site a provoqué des confusions, si bien que les interlocuteurs de l'Association ne parvenaient plus à identifier Guy Renard. Les questions posées par les internautes étaient également hors sujet ou concernaient pour 20% des cas le suivi des dossiers MDPH. Fin 2013, les questions concernant le suivi des dossiers MDPH ne représentent que 7% des cas traités.

Afin d'éviter toute confusion entre Guy Renard et d'autres associations ou la MDPH, l'équipe a choisi de recentrer le contenu sur les thèmes traités autour du Droit de la santé, la protection sociale, le Droit des étudiants et le logement.

ALAUNE RETURNED DROFT DES ÉTANANTS DROFT DE LA BARTÉ PROTECTION DECALE LINEARIST ARRUPATES

La barre de navigation met en valeur les thèmes qui font la spécificité de l'Association. Le visiteur identifie en un coup d'œil les domaines de compétence, et cela quelque soit la page du site où il se trouve. Un annuaire clairement identifié donne accès aux coordonnées de partenaires et d'organismes utiles aux étudiants.

Le développement du site est étroitement lié à la permanence. Les questions récurrentes font l'objet d'une fiche pratique. L'objectif est de toujours améliorer le contenu, répondre à toujours plus de question via le site internet et à terme d'alléger la permanence.



Une charte graphique au service de la communication de l'Association

L'équipe permanente a décidé de rajeunir l'image de l'Association en basant sa communication entre deux personnages :



Maître Renard: II représente l'Association Guy Renard. Son design est directement repris de Flip. Il symbolise la source d'information que sont les permanents de l'Association. Il est conçu comme un second rôle supportant le personnage

principal. Bien que le personnage en lui-même n'apporte qu'une information neutre, son interaction avec le personnage principal permet de créer une situation comique. La volonté créatrice derrière ce personnage est d'apporter une information utile, de manière agréable.

Mlle G: Personnage auquel l'étudiant ou le jeune malade peut s'identifier, elle est l'héroïne principale de chaque illustration. La mise en scène entre les deux personnages donne un sens aux fiches, un contexte réaliste, traité avec



humour. Cette approche permet de rendre vivant le site internet et d'avoir une vision globale, corporate propre à Guy Renard. Le style du personnage est le résultat des tendances actuelles chez les jeunes étudiants et l'influence de la culture japonaise.

Cette nouvelle charte graphique apporte un nouveau code, distinguant Guy Renard des autres organismes. Elle sera utilisée sur l'ensemble des documents émis par l'Association.

Un effort issu de l'économie solidaire

Le nouveau site est issu d'un effort collectif, avec une équipe composée de bénévoles et de permanents.

Le site repose sur la technologie open source nommée Joomla! Ce CMS (Content Management System) est utilisée dans sa version 2.5. En compagnie de Charles Jacquet, bénévole de Guy Renard, le chargé de mission a procédé à la mise en place du site, le choix de la template et la disposition des différents éléments.

La production des illustrations a été assurée par Henry Tea et Marine Jan, bénévole de l'Association. Cette dernière est intervenue dans la vectorisation des dessins et a apporté son expertise en matière de design.

Le contenu fut ensuite produit par Guillaume Baulande et Henry Tea, membres de l'équipe permanente de l'Association. Le site a été testé sur plusieurs moi et contrôler par Alexis Fache et Marie Fontaine, membres du Conseil d'administration de l'Association.

Ainsi, l'investissement pour l'infrastructure du nouveau site a été minimal en incluant uniquement les frais lié au serveur, fourni par OVH et l'achat de templates joomla et de différents modules.

Enfin, la subvention versée par la Fondation Prévadiès a permis de moderniser le matériel informatique de l'Association et de faciliter sa gestion.

De sa conception à sa réalisation, en passant par les outils permettant sa gestion, le site de Guy Renard évoque l'économie solidaire avec pour seul but de toujours mieux informer les étudiants, jeunes malades ou handicapés.

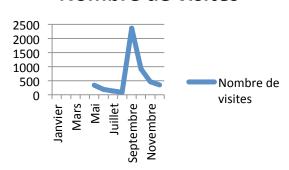
Trafic site internet

Les statistiques suivantes sont basées sur le site guy-renard.org. Dû à la nouvelle adresse du site, le référencement de l'Association a été mis à zéro. Il s'ensuit une baisse de la fréquentation.

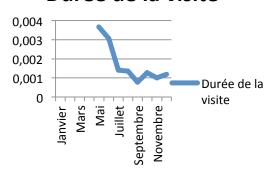
La baisse de fréquentation est normale dans le cadre du lancement d'un nouveau site. Dès que l'équipe Guy Renard aura mis en place guy-renard.fr à la place de guy-renard.org, le site bénéficiera de l'ancienneté du nom de domaine et de son référencement. Cependant, compte tenu du recentrage des thèmes abordés par le site, le nombre de visites atteint en 2012 ne sera pas immédiat. Un grand travail de communication devra être effectué sur les réseaux sociaux et l'e-réputation de Guy Renard pour que l'Association atteigne un niveau de fréquentation important et en concordance avec ses spécificités.



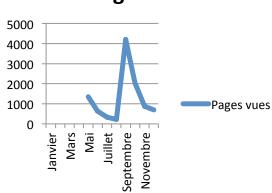
Nombre de visites



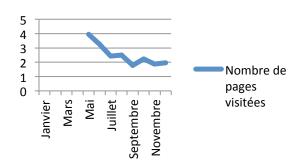
Durée de la visite



Pages vues



Nombre de pages visitées



	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	Moyenne
Nombre de visites	341	196	139	89	2362	915	466	354	4862	607,75
Visites uniques	219	163	130	87	2127	734	336	260	4056	507
Pages vues	1348	638	337	222	4197	2033	878	693	10346	1293,25
Nombre de pages visitées	3,95	3,26	2,42	2,49	1,78	2,22	1,88	1,96		2,495
Durée de la visite	00:05:17	00:04:25	00:02:01	00:01:57	00:01:07	00:01:50	00:01:26	00:01:43		00:02:28
% nouvelles visites	64,22	78,06	91,37	93,26	89,84	77,6	68,24	68,36		78,86875



Une communication unique et transversale

Guy Renard à la rencontre de son public

Les membres de l'Association poursuivent leurs efforts en communication. En 2013, l'association est intervenue dans les lieux suivants :

Association Vivre Emergence: VIVRE, reconnue d'utilité publique depuis 1942 et VIVRE EMERGENCE créée en 1991, un de ses établissements, s'engagent sur les questions d'intégration professionnelle de personnes en situation de handicap. Guy Renard a fait l'objet d'une matinée et de plusieurs questions posées par les jeunes de l'association;

CIDJ: Deux fois dans l'année, Guy Renard propose aux jeunes handicapés de répondre à leur question durant le salon professionnel organisé par le CIDJ;

Salon Admission Post Bac : Au côté de Droit au savoir, l'Association a animé un stand destiné aux lycéens handicapés souhaitant faire des études à l'université. L'Association fait connaître les actions du Collectif, les réflexions menées et informe sur les droits des étudiants ;

Forum des associations du 14^e arrondissement : Guy Renard poursuit son action locale en se faisant connaître par les habitants vivant à proximité du siège, ainsi que les partenaires et élus locaux.

LMDE



Nous avons initié une collaboration avec l'administrateur

délégué, en charge des partenariats et de la prévention du Handicap à la LMDE, Monsieur Albin Faure, et sa successeuse, Mademoiselle Jennifer Buckle. Nous avons ainsi pu obtenir un encart publicitaire sur le site de la LMDE⁶. Nous travaillons actuellement avec ces derniers afin d'offrir une meilleure visibilité à l'Association.

⁶ http://www.lmde.fr/index.php?id=1266

Le développement des réseaux sociaux



L'équipe Guy
Renard poursuit
ses efforts dans
le
développement
des réseaux
sociaux. La mise

en place d'un compte Twitter et d'un profile Facebook permettent de publier des annonces auprès des followers de l'Association. Les actualités, les évènements et les articles de l'Association disposent de plusieurs canaux de distribution.

Le recrutement de nouveaux followers a été progressif sur 2013. Guy Renard a atteint 1100 amis sur facebook, et 56 abonnés sur Twitter.

Guy Renard a essentiellement utilisé ces réseaux de manière passive.

En 2014, l'Association établira une véritable stratégie de communication en axant sa communication réseau sur une politique de community management. L'objectif sera de fédérer une communauté autour de Guy Renard. Cette politique active sera épaulée par la production régulière de contenu graphique, des articles d'actualité et une plus grande présence dans les évènements publics à thématique étudiante. A terme, l'Association espère fédérer un plus grand nombre de personnes autour de la santé des étudiants et organiser des évènements communautaires.

Témoignage de Sandrine Tondji, chargée de la communication de Guy Renard

Pour 2014, le pôle central de GUY RENARD sera la Communication. Notre public-cible, les jeunes et étudiants en situation d'handicap doivent nous associer à un service bien précis

Premièrement, il va falloir multiplier et fructifier les contacts rencontrés lors des divers évènements auxquels participent GUY RENARD, ces derniers nous serviront à acquérir une vitrine efficace auprès du public qui nous méconnait. Deuxièmement et surtout, il faut accroître considérablement notre présence sur les réseaux sociaux en particulier Facebook, car le public que nous visons sont les jeunes, et Facebook reste le meilleur endroit où nous pouvons capter leurs attentions et susciter l'intérêt. Ce qui justifie la présence de plus de 90 % des associations sur FACEBOOK.



Les adhérents de Guy Renard

L'Association Guy Renard réunit depuis 1943 les anciens patients de la Fondation Santé des Etudiant de France. Elle compte actuellement 1200 adhérents répartis sur le territoire national. Ces derniers font vivre l'Association grâce à leur cotisation et lui permettent de poursuivre son objectif : aider les étudiants malades et handicapés.

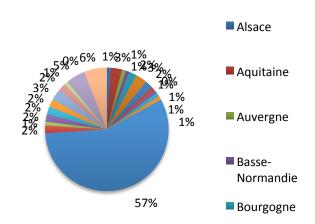


FIGURE 11 REPARTITION DES ADHERENTS DE GUY RENARD



FIGURE 12 REPARTITION DES ADHERENTS DE GUY RENARD EN FRANCE

Le Journal Guy Renard

Le Journal « Guy Renard » constitue un lien entre les anciens membres de l'Association Guy Renard qui reçoivent des nouvelles à travers le Roman de Renard.

Présentant à la fois des articles dédiés à l'héritage de Guy Renard, des actualités et des témoignages sur le monde étudiant, le journal constitue une véritable plateforme intergénérationnelle. La tribune ainsi offerte permet aux personnes de partager leurs expériences et leurs espoirs sur l'évolution de la question du handicap dans le monde étudiant.

Le journal parait trimestriellement et est envoyé à tous les adhérents qui souhaitent le recevoir, ainsi qu'aux établissements de la FSEF, où il constitue une source d'information et d'histoire pour les pensionnaires. Il est tiré à 1500 exemplaires.

Visites culturelles

Depuis plus de 20 ans, l'association permet à ses membres de se rencontrer dans le cadre de visites culturelles.

Pour l'année 2012-2013, les membres ont pu participer aux visites suivantes :

10 octobre 2012 : Canaletto au Musée Maillol ;

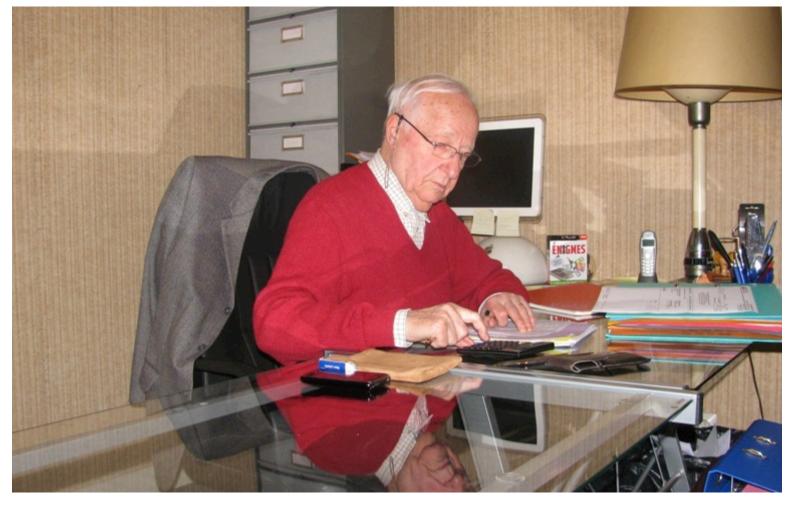
17 décembre 2012 : Van Gogh, rêves de Japon à la Pinacothèque de Paris ;

15 février 2013 : Mille et une nuit à l'Institut du Monde arabe ;

23 avril 2013 : Marie Laurenein au Musée Marmottan ;

14 juin 2013 : Exposition Boudin au Musée Jacquemard André.

Les visites réunissent en moyenne une vingtaine de personnes. L'Association espère proposer ces visites organisées avec guide à ses nouveaux adhérents.





Mot du trésorier



Chers amis,

Les explications données par le Président de l'Association dans son rapport moral sur l'activité de celleci sont concrétisées

en comptabilité par une perte de 28149,76€ (Tableau n°6) dégagée sur les tableaux 1 et 2 depuis l'ouverture courant 2013 de l'Appartement Relais contre 17170,14€ pour l'exercice précédent soit 10979,62€ en plus.

Cette perte résulte de l'augmentation de l'activité de notre site qui, pour répondre aux demandes plus ciblées, a nécessité l'embauche d'un permanent supplémentaire entrainant une hausse des salaires et charges de 13169,09€ expliquant à elle seule la différence d'un exercice à l'autre.

En effet, l'ensemble des autres dépenses de gestion courante nécessitent peu de commentaires en dehors de la gestion de l'Appartement Relais qui dégage une perte de 1802,43€ due à son occupation insuffisante malgré les compléments de loyer versés par la Clinique Georges Heuyer et la subvention de la Caisse d'Allocation Familiale.

Il est à noter cependant un ajustement du coût de réalisation normale de 4 revues, soit 1101,08€, et le versement de 1000€ à notre stagiaire récompensant ses activités hors stage.

Pour couvrir nos frais de dépenses générales, l'Association a du céder 5 titres de son portefeuille pour 40567,10€ dégageant une plus value de 17468,48€ tandis que les 273 cotisants ont versé 9770,94€ contre 10155,17€ en 2012.

Quant au bilan (tableau n°4), il appelle les remarques suivantes :

1°) Il incorpore les comptes de l'Appartement Relais qui sont présentés pour ordre dans le tableau n°5 :

2°) Il est proposé à l'Assemblée de modifier la comptabilisation du portefeuille titre pour tenir compte de la modification contenue dans la loi de finance 2014. En effet, jusqu'à maintenant notre placement, étant exonéré de tous impôt et contribution sociale, était comptabilisé à prix d'achat et les plus values à mesure des cessions de titres. Il est donc nécessaire de comptabiliser les plus values acquises sous l'ancienne législation afin de ne soumettre au paiement des cotisations sociales que les nouvelles plus values.

Pour ce faire, il convient de comptabiliser le porte feuille en y incluant les plus values acquises s'élevant à 335914,64€ portant ainsi le compte titres à 894488,72€ partagé entre le compte général soit 864324,38€ et le compte Caisse Action Sociale à 30164,34€, la contre partie figurant au poste report à nouveau.

Cette décision entraine une modification de méthode comptable nécessitant l'information de l'Assemblée.

Je reste à votre disposition pour vous donner tout renseignement complémentaire sur ces comptes dont la lecture, j'en suis certain, vous a passionné.

Claude Tessier, Trésorier



Tableau n°1 : Compte de résultat 2013

Charges	2012	2013	Ecart
Salaires payés	16681,39	22270,07	5588,68
Indemnité de stage	0	3069,35	3069,35
Charges sociales	9779	14590	4811
Petit matériel de bureau	234,42	71,34	-163,08
Fournitures de bureau, informatique	2628,63	3040,49	411,86
Documentation	250	230	-20
Charges de copropriété	2202,64	2495,49	292,85
Travaux de copropriété	1512,94	380,6	-1132,34
Electricité	138,79	731,77	592,98
Frais d'entretien	27,9	67,21	39,31
Prime d'assurance	1093,68	1230,08	136,4
Frais de revue	3099,18	4200,26	1101,08
Frais de réunion	1549	1768	219
Frais du site internet	2659,8	685,56	-1974,24
Frais postaux, téléphonie	1016,46	806,25	-210,21
Frais de déplacement	208,35	439,8	231,45
Frais de réception	228,71	742,9	514,19
Impôts	1784	1226	-558
Frais financiers	228,31	330,53	102,22
Dons, Pourboires	35	1000	965
Publicité	1046,5	773,46	-273,04
Pénalité		48	48
Perte exceptionnelle		161,23	161,23
Total	46404,7	60358,39	13953,69
Dotation aux amortissements	458,85	602,19	143,34
Total des charges	46863,55	60960,58	14097,03
Produits	2012	2013 Ed	art
Cotisations	10155,17	9770,94	-384,23
Produit cession de titres	13512,6	17468,48	3955,88
Aide salariale	5320,64	4460,26	-860,38
Subvention (sur site)		1000	1000
Produit quête		1281	1281
Total des produits	28988,41	33980,68	4992,27
Perte gestion courante	-17875,14	-26979,9	-9104,76
Caisse d'action sociale			
Intérêts reçus=bénéfice	705	632,57	-72,43
Résultat net	-17170,14	-26347,33	-9177,19

Tableau n°2: Compte Appartement-Relais 2013

Dépenses	2012	2013
Loyers payés	0	7042,08
Electricité	0	178,34
Téléphone	0	186,46
Prime assurance	0	57,34
Dotation aux amortissements		270
Total des charges	0	7734,22
Produits	2012	2013
Loyers reçus		447,35
Complément de loyer reçu		2761
Subvention CAF		2123,44
Dons		600
Total des produits		5931,79
Résultat Gestion Appartement Relais (Perte)		-1802,43

Tableau n°3 : Résultat cumulé

Résultat cumulé	
Compte Général	-26979,9
Compte Appartement Relais	-1802,43
Bilan	-28782,33
Compte caisse aide	632,57
Perte nette	-28149.76

Tableau n°4 : Bilan au 31 décembre 2013

Actif		
Immobilisations	Montants	Nettes
Immeuble	36617,25	
Amortissement	-36617,25	
Sous-Total		0
Matériel Mobilier bureau	8274,3	
Amortissement	-5799,04	
Sous-Total		2475,26
Installation Appartement Relais	5387,81	
Amortissement	-270	
Sous-Total		5117,81
Nom Guy Renard	164,64	
Amortissement	-164,64	
Sous-Total		0
Site Internet	17331,44	
Amortissement	-17331,44	
Sous-Total		0
Total des immeubles		7593,07
Immobilisation financière		
Dépôt syndic	110,45	
Titre SICAV	864324,38	
Total cumul financier		864434,83
Total cumul financier Stock		864434,83
	590,9	864434,83
Stock	590,9 35,56	864434,83
Stock Livres		864434,83 626,46
Stock Livres DVD		
Stock Livres DVD Total Stock		
Stock Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles	35,56	
Stock Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret)	35,56 8,65	
Stock Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant	35,56 8,65 2242,01	
Stock Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant Société Générale AR	35,56 8,65 2242,01 1296,73	·
Stock Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant Société Générale AR Banque Postale	8,65 2242,01 1296,73 1588,09	
Stock Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant Société Générale AR Banque Postale Caisse	8,65 2242,01 1296,73 1588,09 211,6	·
Stock Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant Société Générale AR Banque Postale Caisse Chèques en Circulation	8,65 2242,01 1296,73 1588,09 211,6 680	
Stock Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant Société Générale AR Banque Postale Caisse Chèques en Circulation Charges comptables avance	8,65 2242,01 1296,73 1588,09 211,6 680 547,07	·
Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant Société Générale AR Banque Postale Caisse Chèques en Circulation Charges comptables avance Compte dépôt Appartement Relais	8,65 2242,01 1296,73 1588,09 211,6 680 547,07	626,46
Stock Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant Société Générale AR Banque Postale Caisse Chèques en Circulation Charges comptables avance Compte dépôt Appartement Relais Total Valeur réel	8,65 2242,01 1296,73 1588,09 211,6 680 547,07	626,46
Stock Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant Société Générale AR Banque Postale Caisse Chèques en Circulation Charges comptables avance Compte dépôt Appartement Relais Total Valeur réel Caisse action sociale	35,56 8,65 2242,01 1296,73 1588,09 211,6 680 547,07 2250	626,46
Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant Société Générale AR Banque Postale Caisse Chèques en Circulation Charges comptables avance Compte dépôt Appartement Relais Total Valeur réel Caisse action sociale Banque postale	35,56 8,65 2242,01 1296,73 1588,09 211,6 680 547,07 2250	626,46
Livres DVD Total Stock Valeurs réalisables disponibles Société Générale (Livret) Société Générale Compte courant Société Générale AR Banque Postale Caisse Chèques en Circulation Charges comptables avance Compte dépôt Appartement Relais Total Valeur réel Caisse action sociale Banque postale Caisse épargne	35,56 8,65 2242,01 1296,73 1588,09 211,6 680 547,07 2250 1322,48 35909,5	626,46

Passif		
Fonds Propres		869510,12
Réserve statutaire	11862,33	
Réserve Spéciale	232684,31	
Report à nouveau	653745,53	
Résultat (Perte)	-28782,05	
Dettes		11968,39
Dépôts loyer reçus AR	5422	
Dettes à court terme	6546,39	

Caisse Action soci	ale	
Réserve	66763,75	
Bénéfice	632,57	
Total	67396,3	2
Total Passif	948874.8	3

Tableau n°5 : Budget Prévisionnel exercice 2014 et variation de trésorerie

D.	Exploitation	Exploitation Appartement	- , .
Dépenses	générale	Relais	Trésorerie
Frais de gestion Appartement			
Relais	-2000	2000	0
Salairea navás	37200		37200
Salaires payés	37200		37200
Charges sociales	24500		24500
Frais de			
maintenance du			
site	2400		2400
Fourniture de	2000		2000
bureau	3000		3000
Documentation	250		250
Charges de	0000		0000
copropriété	2600		2600
Loyer		15000	15000
Electricité,			
Chauffage	800	500	1300
Frais d'entretien,			
réparation	150	500	650
Prime	1050	250	1500
d'assurance	1250	250	1500
Frais revue	4200		4200
Frais Assemblée	1000		4000
générale Frais de	1800		1800
déplacement	300		300
Frais de			
réception	400		400
Frais postaux,			
téléphone	900	400	1300
Impôts	1200		1200
Frais financiers	350		350
Publicité	800		800
Amortissements	620	1080	230
			00750
Total	80720	19730	98750
Investissements			
Résultats	-28530	1670	

Recettes	Exploitation	Exploitation Appartement Relais	Trésorerie
Recettes	générale	Relais	Tresorerie
Cotisations	10000		10000
Aide salariale	25890		25890
Cession de 4 titres	15200		40800
Subventions			C
Quête	500		500
Intérêts	600		600
Loyers		11850	11850
Subvention CAF		9550	9550
Total	52190	21400	99190

440

CREDITS

Photos

Guillaume Baulande

Henry Tea

Sandrine Njimi-Tondji

Sanja

Texte

Guillaume Baulande

Alexis Fache

Marie Fontaine

Henry Tea

Sandrine Njimi-Tondji

Dessins

Henry Tea

Conception graphique

Henry Tea

Pour plus d'information sur l'Association Guy Renard, rendez-vous sur

www.guy-renard.fr

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos partenaires, la Clinique Médico-Pédagogique Georges Heuyer et la Fondation Santé des étudiants de France, pour nous avoir donné l'opportunité de travailler sur le projet Appartement-Relais.

Nous remercions nos adhérents et bénévoles sans qui les actions de 2013 n'auraient pas pu avoir lieu.

Enfin, nous remercions nos partenaires financiers et donateurs qui ont participé à l'Ameublement de l'Appartement Relais et à la modernisation de l'équipement de l'Association Guy Renard.

























Association Guy Renard

11, rue Joanès

75014 Paris

Tél.: 01 45 42 41 23

contact@guy-renard.fr

www.guy-renard.fr





